

PLAINVAL Infos

Bulletin municipal n°05-Avril à Octobre 2022

Le Mot du Maire

La covid nous a laissé un peu de répit mais restons vigilants, le conflit ukrainien est aux portes de l'Europe. Ces événements impactent la vie quotidienne de chacun. Afin de faire des économies, j'ai demandé à l'adjoint technique de réduire la luminosité autour de la mairie. D'autres réflexions sont en cours. La commission municipale des fêtes souhaitait installer des illuminations dans le village, ce projet est reporté compte tenu de la situation actuelle.

On entend, pour cette année, beaucoup parler de pouvoir d'achat, je n'ai pas souhaité cette année encore augmenter les taxes communales. Nous terminons le paiement de la 2ème tranche d'enfouissement sur le budget 2022. Comme vous pourrez le constater, celui-ci est en équilibre. Nous pourrions être amenés à aider des habitants en difficulté pendant cette période.

Le Plateau Picard, en charge des déchets, a délégué une ambassadrice de tri à ce sujet. C'est pourquoi certains d'entre vous ont remarqué « une cravate » attachée à sa poubelle.

A cause de la sécheresse, suite à la demande de Mme La Préfète, une information sur les restrictions concernant l'usage de l'eau a été distribuée. Je suis certaine que chacun est conscient que l'EAU est un bien précieux pour tous et pour l'avenir de nos enfants. D'aucun s'étonne de l'usage qu'en font les agriculteurs ce qui est compréhensible mais la commune n'est pas responsable des décisions prises par l'Etat.

Je vous recommande à nouveau de ne pas mettre de lingettes et autres...dans les toilettes car pendant les fêtes de fin d'année, l'entreprise SUEZ a passé beaucoup de temps à déboucher l'assainissement. Cela aura des répercussions sur nos factures d'eau.

La secrétaire de mairie a muté et comme d'autres communes de l'Oise, nous sommes en recherche d'un agent. J'ai exposé cette situation au Conseil Communautaire.

La commune est assignée au Tribunal Judiciaire de Beauvais suite à un référé demandé par une administrée.

Le 14 juillet, une minute de silence a été respectée en mémoire de Pascal BORSNIAK, natif de PLAINVAL qui a souvent œuvré lors de diverses manifestations pour le village.

Suite au décès de P. TOURTE, ancien maire et conseiller municipal, je regrette le fait que la gerbe payée par les habitants Plainvalois soit disparue le lendemain des obsèques, le bandeau retrouvé dans la poubelle et ramené en mairie par un habitant.

La vie est un long fleuve tranquille, paraît-il. Si vous avez des questions, des reproches, des idées, venez en mairie en discuter lors des permanences, n'écoutez pas les rumeurs car bien souvent, elles n'ont aucun fondement sinon la malveillance.

Madame La Maire.



Ouverture au public de la Mairie :

Permanences :

Secrétariat de Mairie :

Mercredi le 10h00 à 12h00 et Vendredi de 16h30 à 18h00

Madame la Maire :

Mercredi de 11h à 12h et vendredi de 17h00 à 18h00

Du 1er Adjoint :

Mardi de 16h00 à 17h00, en alternance une semaine sur 2

Ou sur Rendez-vous

 : 03.44.78.53.12 mairie.plainval@orange.fr

ETAT CIVIL :

Naissances :

- Paul GORIN FOUQUET né le 24 décembre 2021
- Hugo et Marceau ROUSSEL nés le 20 janvier 2022

Bienvenue à ces petits Plainvalois, nos sincères félicitations aux heureux parents.

Décès :

- M.Sylvain POIRET, le 02 février 2022
- Mme Isabelle TOURTE, le 13 avril 2022
- M.Joël AUGUET, le 27 juillet 2022
- M.Léonce DUCHAUSSOY, le 05 mai 2022
- M.Philippe TOURTE, le 21 août 2022
- M.Marcel HERTIER, le 22 septembre 2022

Nous présentons à leurs proches, nos sincères condoléances.

Depuis notre arrivée, la commune présente ses sincères condoléances aux familles et a offert à chacune d'entre elles une gerbe aux noms de tous les habitants.

Mariages:

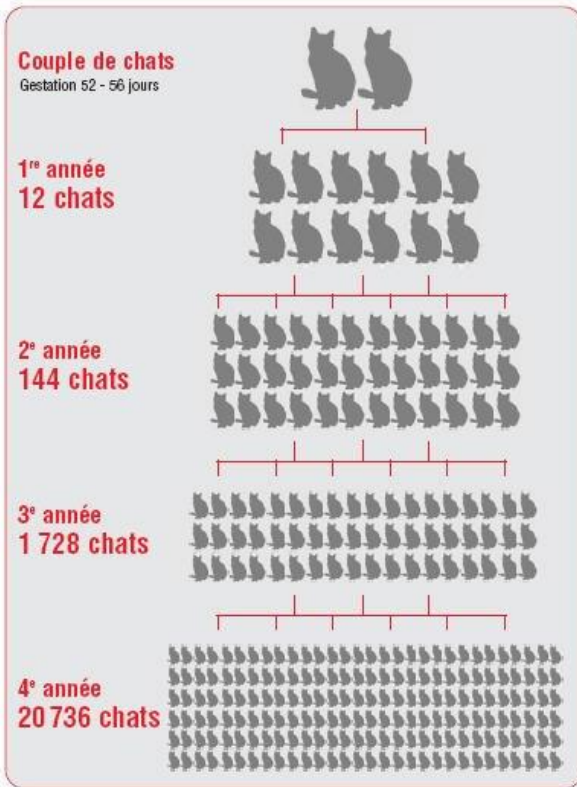
- Mme Magali JANDIN et M.DHERBECOURT, le 25 juin 2022
- Mme Pauline HERTIER et M. DESCROIX Quentin, le 16 juillet 2022

Nous leur souhaitons à tous de belles et longues années de bonheur....

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées qu'avec l'accord des personnes concernées.

A LA UNE

Prolifération des chats sur la commune :



A ce jour 4 chats ont été stérilisés aux frais de la commune. Et 3 chatons ont été adoptés, les familles s'engageant à prendre soin et faire stériliser leurs animaux, à leurs frais.



Coûts de stérilisation : Pour une femelle : 125€, Pour un mâle : 70€

Ce que dit la loi :

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la loi (Article L212-10) du code rural rend obligatoire d'identifier TOUS les chats âgés de plus de 7 mois à l'aide d'un tatouage ou d'une puce électronique. Un propriétaire qui détient ou qui cède un chat non identifié est passible d'une amende de 4^{ème} classe pouvant s'élever jusqu'à 750€.

Il en est de même, depuis janvier 1999, pour les chiens âgés de plus de quatre mois.

En outre la gestion des chats errants, le partenariat avec la SPA prévoit que les animaux divaguant sur la commune leur soient confiés : chiens, et nouveaux animaux de compagnie : les rongeurs, les primates, les lézards, les amphibiens, les gallinacés, les oiseaux, les serpents

Coût annuel de cette convention : $0,82€ \times 404 \text{ habitants} = 331,28€ + 206€ \text{ de frais de dossier} = 537,28€$. Des frais complémentaires liés aux déplacements de la SPA peuvent être appliqués. A ce jour M. Samuel DOVERGNE et notre agent communal ont géré ces déplacements. Ce coût permet de couvrir les frais liés aux animaux qui leur seraient confiés et également de financer cette association d'intérêt public, en matière de protection animale.

En Bref :

Mme Sandrine BEGAIX a souhaité être mutée, son poste de secrétaire de mairie est donc à pourvoir depuis le 1^{er} Juillet. Plus d'informations et candidatures à adresser à la Mairie. Dans l'esprit de continuité de service public, Madame La Maire assure, comme elle l'a fait depuis juillet 2020, pendant les congés et es absences-maladies des secrétaires, le secrétariat de la mairie.

Nous invitons les nouveaux habitants de Plainval à se faire connaître en mairie afin de bénéficier des cadeaux de Noël pour les enfants de 0 à 12 ans, du bon d'achat pour les séniors de 65 ans et plus.

Nous rappelons l'obligation de se faire recenser pour les filles et les garçons dans les 3 mois de leur 16^{ème} anniversaire.

Le PLU (plan local d'urbanisme) est accessible à tous le Géoportail urbanisme.

Budget, finances

Vous trouverez ci-dessous le budget voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 31 mars 2022 à la demande d'habitants.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses représentent tout ce qui permettra de faire fonctionner le collectivité (Ex : les achats de matériel pour l'adjoint administratif, les fleurs, les salaires et indemnités...)

Les recettes proviennent des dotations de l'Etat, taxes des impôts...

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERALE	149 350€	PRODUITS DE SERVICES	0€
CHARGES DE PERSONNEL	110 586€	IMPOTS ET TAXES	13 570€
ATTENUATION DE PRODUITS	17 150€	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	66 000€
CHARGES DE GESTION COURANTES	95 001.17€	PRODUITS FINANCIERS	0,75€
CHARGES FINANCIERES	3.500€		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2.300€		
DEPENSES IMPREVUES	15 00€		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	304 407.83€	RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	536 588.25€
Opérations d'ordres	45 909€	Opérations d'ordres	5 215€
TOTAL	743 504€	TOTAL	743 504€

INVESTISSEMENT

Les dépenses de cette section sont dues aux emprunts, dettes, au paiement des travaux de la 2^{ème} tranche d'enfouissement.

Pour les recettes, des aides de l'Etat mais Plainval s'autofinance : la section de fonctionnement vers la section investissement (304 407.83€)

DEPENSES		RECETTES	
EMPRUNTS ET DETTES	25 000€		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 000€		
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	122 124€		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	168 477.83€		
DEPENSES IMPREVUES	15 000€	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82 728.17€
SOLDE D EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	82 728.17€	SOLDE D EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTE	0€
Opération d'ordre	5 215€	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	304 407.83€
		Opération d'ordre	45 909€
TOTAL	433 045€	TOTAL	433 045€

Comme l'année dernière et au vu du contexte socio-économique, Mme La Maire n'a pas souhaité augmenter les impôts des Plainvalois, suivie par l'ensemble des élus. Cependant la commune n'est pas le seul organisme qui entre en jeu dans les taxes. D'ailleurs l'Etat prévoit 3,4% de hausse.

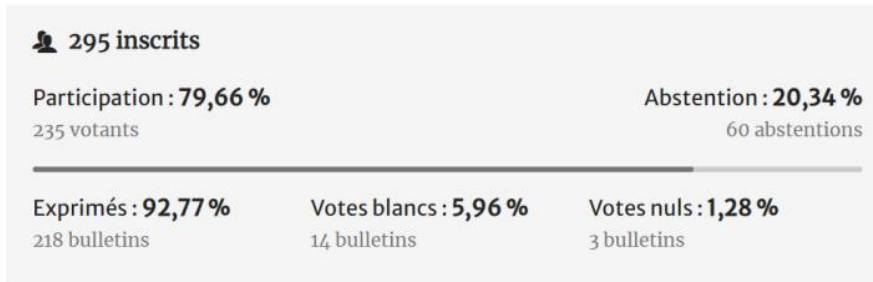
Après plusieurs années sans augmentation la Communauté de Communes se voit contrainte d'envisager une hausse du taux de la TEAOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) passant de 13 à 15%.

Retours Elections

Elections Présidentielles et Législatives :

Ces derniers mois ont eu lieu les élections Présidentielles et Législatives. Retour sur les chiffres des seconds tours respectifs à Plainval.

Second tour des Présidentielles :



Marine LE PEN

Rassemblement National

63,30 %

138 voix



Emmanuel MACRON

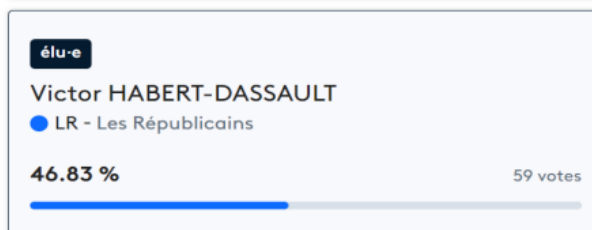
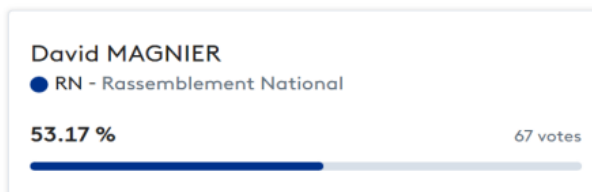
La République en Marche

36,70 %

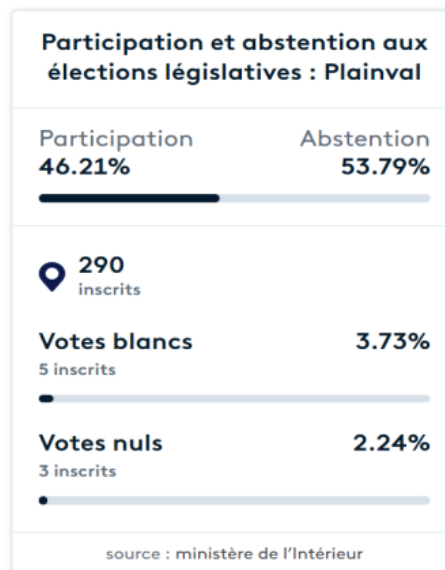
80 voix

Comme vous le savez, au niveau national c'est M. Emmanuel MACRON qui a été élu Président de la République, pour les 5 années à venir.

Chiffres du second tour des élections législatives sur la commune :



source : ministère de l'Intérieur



M.HABERT-DASSAULT a été élu au sein de la 1ere circonscription de l'Oise.

Retour en Images

Lors de chaque cérémonie, les anciens combattants nous font l'honneur de leur présence, et nous les en remercions.

Afin d'honorer ce devoir de mémoire, la DMD (Délégation Militaire Départementale) 60 et l'ONAC VG (Office National des Anciens Combattants et Victime de Guerre) ont organisé en avril, une session de formation, sur 2 jours à l'attention de tous à partir de 13 ans.

A Plainval, Mademoiselle Adeline LECUYER a souhaité s'investir et se former aux fonctions de porte-drapeau.



Cérémonie du 8 mai 2022

Cérémonie du 14 Juillet 2022



Madame La Maire a reçu le sénateur Jérôme BASCHER.



Madame La Maire a représenté la commune lors de la cérémonie en l'honneur des Tirailleurs Sénégalais.

La stèle est présente près du cimetière.

Retour en Images

Repas Communal :

Le 14 juillet c'est sous un soleil radieux, qu'a eu lieu le repas annuel de la commune, réservé aux habitants de Plainval et aux agents communaux. Une centaine de personnes réunie dans la joie et la bonne humeur, pour partager ce moment festif et convivial autour de jambons à la broche. Petits et grands ont pu se rencontrer, faire connaissance, se retrouver...



Petits et grands enfants ont pu profiter des glissades, sur les 2 structures gonflables présentes tout au long de cette journée...

Les membres de la commission municipale des fêtes : Madame La Maire, Marjorie DARCAIGNE, Coralie LETOCART, et Taylor BETHELMY remercient les habitants pour leur présence chaleureuse.

Ainsi que les élus, les membres de l'association, les bénévoles et les habitants qui ont œuvré à leurs côtés pour la réussite de cette journée.

Au plaisir de vous retrouver à la prochaine occasion...

Coût : 2918,84€



Travaux, sécurité et voiries

Un dégât des eaux a été constaté dans l'église au niveau de la sacristie, ainsi qu'au niveau de la Sainte Vierge où un morceau de plafond s'est effondré. Après Les démarches administratives l'assurance n'a pas pris en charge les travaux de réfection du toit car celui-ci a été consolidé par l'agent technique. L'entreprise BAUDIN Vincent est intervenue également sur la toiture. Sont programmés prochainement la remise en état des plafonds par l'entreprise Lehmann Marc. Coût des travaux 6794,76€ dont 3453,19€ remboursés par l'assurance.



Les grilles du cimetière qui étaient trop endommagées pour être réparées ont été remplacées.

Une malfaçon dans la construction des grilles nécessite leur remplacement.

M. Nicolas DELAPLACE, notre agent communal, aidé par un agent technique intérimaire ont réalisé un seuil en ciment.

Coût des grilles et de leur pose par la Construction DORION : 6760.80€ TTC



En Bref :

En attendant la complète réfection de la route de de Lévreumont, certains endroits creusés ont été complétés de goudron. Comme chaque année, ces travaux ont été pris en charge financièrement et gérés par la Communauté de Communes.

Issue de secours ou sortie de secours : Elles permettent l'évacuation rapide de tous lorsqu'un sinistre a lieu. Leur vérification annuelle obligatoire par une personne compétente, n'avait pas été faite depuis 2013. Sur 23 signalétiques, 7 étaient défectueuses, dont 3 à l'école. Ces issues sont désormais toutes fonctionnelles.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est désormais obligatoire de déposer une demande de permis de démolir.



Les marquages au sol ont été repeints : passages piétons, attention enfants...

Les enrobés de la rue du parc ont été réalisés, et désormais la rue est en sens unique. Ces travaux ont été pris en charge par Oise Habitat.

Travaux, sécurité et voiries

Les barrières de protection pour la plupart rongées par la rouille, et ne répondant de ce fait plus à l'objectif principal de sécuriser le trottoir de l'école, ont été remplacées. Notre agent communal, accompagné par M. Mattéo DOVERGNE (bénévole dans le cadre du permis pass) ont effectué cette tâche.



Tout comme cela avait été fait l'année dernière, un agent technique intérimaire a été recruté via l'AITT (Association Intérimaire de Travail Temporaire) afin d'assumer le surcroît d'activité liée à la saison estivale. M. Marcel MAULER a été présent 3 jours par semaine pendant 1 mois et demi. Puis à temps complet pour permettre la continuité de service durant les 2 semaines de congés de notre agent technique.

Les travaux ci-dessous ont pu être notamment réalisés en plus des tâches habituelles.



Rue du pressoir, création d'un emplacement réservé aux poubelles, à la demande de Mme La Maire lors du ramassage par le SMDO afin d'éviter qu'elles n'empiètent sur la chaussée.

Comme Mme La Maire s'est engagée à le faire auprès de la Sous-Préfète, remplacement de 3 poteaux créosotés de l'abri entre l'école et l'Eglise, dangereux pour la santé.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules ne doivent pas stationner devant les bouches à incendie. Des arceaux ont été installés pour mieux visualiser celles-ci.

Coût : 996€



Jeunesse, école

Du fait du contexte sanitaire, **le spectacle de magie**, organisé par la commission municipale des fêtes et initialement programmé à Noël, a été reporté au 22 mai 2022.

Une quarantaine de personnes : adultes, enfants et adolescents ont assisté à ce spectacle, dont certains ont pu participer aux tours d'illusion.

Un goûter a suivi, pour prolonger ensemble ce temps festif.

Coût : 840€



Rentrée 2022 : 40 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Plainval :

21 enfants entre toute petite, petite et moyenne section. Encadrés par Mme PHILIPPE et Mme LONGUET (ATSEM)

19 élèves en grande section et CP, Mme BLOND sera leur enseignante et la directrice de l'école.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme BAUDE, nouvelle directrice de l'école du Plessier. Nous souhaitons aux élèves et enseignantes des deux écoles, sans oublier les agents du syndicat scolaire, une belle année scolaire.

« Manger à la cantine avec les copains et les copines » :

Les documents d'inscription et de réservations sont disponibles auprès de Mme LOUVET Cécile secrétaire du SRPI. Pour la contacter :

- Par téléphone les jours d'école entre 10H30 et 12h00 ou en laissant un message au **06 71 60 04 36**
- Par mail à l'adresse suivante : srpi.plainval@orange.fr

Un périscolaire et un centre aéré :

Le périscolaire et l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement) est ouvert :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, pendant la 1ère semaine des petites vacances et 3 semaines en Juillet.

Informations et inscriptions auprès de la mairie du Plessier sur St Just :

03.44.78.51.53 ou commune.leplessierstjust@orange.fr

Pour rappel, la commune de Plainval contribue financièrement aux frais liés à l'accueil des enfants plainvalois à ce service.

En Bref :

La cantine scolaire est un service du regroupement scolaire, avec la Commune du Plessier sur St Just. Chaque année le SRPI (syndicat de regroupement scolaire intercommunal) contribue à hauteur de 1800€, à l'utilisation de l'électricité, du chauffage et de l'eau sur ce temps méridien. Depuis 2020, cette facturation n'a pas été réalisée. 5400€ devraient être versés pour 2020, 2021 et 2022.

Diplômés 2022 : les lauréats aux :

- CAP
- BEP
- Brevet des collèges
- Baccalauréat

Peuvent bénéficier d'une valorisation financière. (Fournir : Justificatif de réussite, RIB et Carte nationale d'identité)

Le métier d'assistante maternelle :
Et si c'était pour vous ?

Le Relais Petite Enfance du Plateau Picard vous informe sur le métier d'assistante maternelle, l'agrément et sa procédure. Pour contacter ce service de la Communauté de communes :
petite.enfance@cc-plateaupicard.fr
ou 03 44 78 70 02

Environnement et solidarité

Deuxième candidat au pass'permis citoyen :

Toujours dans le cadre du partenariat avec le département, M. Mattéo DOVERGNE a réalisé ses 70 heures de bénévolat, en réalisant diverses tâches auprès de notre agent communal, notamment le changement des barrières à proximité de l'école. Pour rappel, les heures ne peuvent être réalisées qu'à 18 ans révolus. Toutes les conditions d'attribution de cette aide financière de 600€, versée par le Département de L'Oise sont disponibles sur oise.fr



Comme le prévoit la loi depuis le 01 Janvier 2022, un DAE (Défibrillateur Automatique externe) a été installé à l'extérieur de la Mairie (côté jeux pour enfants). Visible et accessible, ce dispositif médical aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

L'équipe municipale a opté pour un matériel en location, qui montre plusieurs avantages : la maintenance (passage annuel d'un technicien), le remplacement de consommables (batterie notamment).

Coût : 65€ HT mensuel

Toute personne peut l'utiliser, en cas de nécessité et uniquement dans ce cas.

Soutien aux associations :

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions allouées aux associations.

La répartition est la suivante :

Le terrain de pétanque :

En attendant l'étude des poteaux potentiellement créosotés, les poteaux électriques ont été débarrassés comme prévu dans le contrat avec l'entreprise d'enfouissement électrique. Il a donc fallu acheter des poteaux pour finaliser les terrains de jeux : 999€. Avec la contribution de quelques élus et bénévoles, ces poteaux ont été installés, ainsi qu'une table à proximité. Nous sommes ravis de constater que les terrains de pétanque sont investis par la population et lors du concours de pétanque organisé par l'association SLC.

Noël 2022 du SRPI	300€
Coopérative scolaire	630€
Plainval SLC	600€
Secours populaire	125€
Image et son du Plateau picard	75€
Anciens combattants	150€
Picardie Mémoire	30€

En bref :

La collecte des déchets verts, en porte à porte, se terminera le 28 octobre 2022.

En remplacement d'une conseillère démissionnaire, M Franck JONCKHEERE intègre la commission de l'Environnement et du Cadre de vie.

Comme certains ont pu le voir, les moutons de Mr PLATEL sont de nouveau cette année venus pâturer sur nos terres Plainvalois. Une action écocitoyenne dans l'intérêt de tous.

A l'initiative de M. Dovergne, un composteur a été installé au cimetière. Vous pouvez y déposer vos végétaux (plantes, terre...), sans plastique qui eux, vont dans la poubelle.

Vente de bois communal de chauffage :

- 1 stère : 40€
- 1/2 stère : 25€

Limité à 1 stère par foyer, évacuation à la charge des acheteurs.

A l'unanimité le conseil municipal a voté en Mars, une subvention de 500€ pour la Croix Rouge française concernant la guerre en Ukraine.

Le Père Noël sera de passage dans la commune le dimanche 11 décembre après-midi...

Patrimoine

Petite histoire du nom des rues du village :

Rue du Friquet : En picard, le mot « friquet » désigne le moineau. Cette rue est citée dès le recensement de population de 1846.

Rue d'En Bas : elle était autrefois constituée de deux parties : la rue d'En Bas (de la rue du Friquet à la rue du Faubourg), et la Grande Rue (de la rue du Faubourg à la rue du Pressoir), elle est la rue de la mairie, de l'école, celle qui dessert l'église.

Rue de la Villette : elle tire son nom de l'ancien français « vilete » XII^{ème} qui signifiait : « petit village ».

Rue de l'Eglise :

Avenue du château : Allée privée située dans le prolongement du château, elle date du XVIII^{ème}. Une partie (Avenue de l'Eglise ou contre-allée) était désignée par le nom de « jeu de tapis » ou « jeu de battoir » (jeux de raquettes) car on y jouait sans doute à un ancien jeu traditionnel proche du jeu de paume. C'était aussi la place communale où avait lieu la fête patronale jusqu'aux années 1970.

Rue Rinquet : aussi désignée autrefois par le nom Ruelle « Rinquet », les constructions y sont assez récentes, elle n'a été goudronnée que tardivement.

Rue de la Vallée : elle n'apparaît sous ce nom qu'à partir de 1936.

Rue du Moulin : elle est citée dans les recensements du XIX^{ème} comme faisant partie du quartier des « Fonds », elle conduisait vers les deux moulins situés sur le coteau calcaire (« moulin de pierres » et « moulin de bois »). CF. Bulletin municipal n°3. Dans les recensements existe une rue nommée « point du jour », donc à l'est du village sans doute actuelle rue du Moulin.



Rue du Friquet Le café Duchemin 1922

Rue du Tonlieu : Créée et dénommée par délibération du conseil municipal du 7 mai 1987. Son nom, issu du nom d'une taxe (le tonlieu : taxe sur l'étalage des marchandises lors des marchés et taxe sur le transport de certaines marchandises) fait référence à une anecdote relatée dans le précis de Graves.

Rue du Parc : Elle est la plus récente créée à l'occasion de l'extension du lotissement communal (DCM du 28/10/2010).



Rue du Friquet depuis l'entrée sud 1916

Rue de la Montagne : citée également dans ces mêmes recensements sous l'appellation : « les Montagnes ».

Rue du Pressoir : Il existait différents pressoirs. On devait y presser du raisin (existence de vignes), mais aussi des pommes pour l'obtention du cidre fabriqué à partir des très nombreux pommiers plantés dans des petites parcelles au sein même du village. Le cidre est très consommé au XIX^{ème} siècle. En 1835, la consommation moyenne de cidre est de 300 litres par individu et par an... (Origine : Précis de Graves).

Vie associative et culturelle

Association SLC (Sports Loisirs et Culture) :

En avril, a eu lieu pour la 1^{ère} fois un géocaching. Cette chasse au trésor virtuelle a rassemblé une vingtaine de participants : adolescents et adultes. Félicitations à Laurent notre secrétaire, pour le travail de réflexion et d'organisation de ce jeu qui a ravi les joueurs.

Pour notre plus grand plaisir, vous étiez nombreux à participer à la chasse aux œufs organisée pour nos petits Plainvalois. Les chocolats ramassés ont été partagés entre tous. Un goûter a suivi la récolte.

Une brocante de retour sous un soleil radieux. Le 1^{er} mai, une trentaine d'exposants ont pu enfin déballer leurs cartons de bric à brac sur le terrain municipal. Merci aux nombreux visiteurs pour leur venue, les bénéfiques de cette journée nous permettront de vous proposer d'autres animations à venir.

Le 25 juin, 10 équipes se sont affrontées lors du tournoi de pétanque. L'occasion de tester officiellement les terrains de boules, agréables à jouer.

Nous remercions les membres du conseil municipal pour l'attribution de la subvention. Du fait des restrictions sanitaires depuis le covid, peu de manifestations avaient pu être organisées, par conséquent à la demande du Président, la subvention avait été diminuée de moitié en 2021. Retour à la normale, la subvention 2022 d'un montant de 600€, nous permet de proposer des actions gratuites comme la chasse aux œufs ou à petit prix comme la structure gonflable lors de la brocante.

Différents projets sont en cours pour les mois à venir :

Une sortie au parc Astérix à l'occasion d'Halloween. Nous attendons des devis afin de finaliser ce projet. Une soirée « beaujolais » et une action pour le téléthon sont en réflexion.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès la concrétisation de ces événements, vous attendant nombreux.

Une question, une suggestion contactez-nous ...

Votre Président M. Freddy ANSELLE



Slc Painval

slc.plainval@live.fr

06 30 03 25 31

Des ateliers pour les seniors organisés par La Communauté de communes du Plateau picard :

En partenariat avec Défi Autonomie Seniors (groupement inter-régime des caisses de retraite de base : MSA-CARSAT et SSI), sont organisés des ateliers d'action de prévention, d'éducation à la santé et du bien vieillir pour vivre sa retraite au mieux.

Ces ateliers *Bien vieillir* abordent des thématiques variées, par exemple : Gestes de 1^{er} secours, Initiation à la tablette numérique, les ateliers équilibre et prévention des chutes, préserver son capital santé...

- Réservé aux plus de 60 ans, gratuit, sur inscription
- Informations et réservations : Mme LEGAY Delphine 03 44 77 38 77

d.legay@cc-plateaupicard.fr ou directement sur le site internet : www.plateaupicard.fr



Les ateliers nous aident à maintenir notre qualité de vie et aborder en toute sérénité, cette nouvelle étape de la vie.

Directrice de la publication : Monique MORLIGHEM

Ont participé à ce numéro : Freddy ANSELLE, Blandine DARDANT, Alain GESSON et Monique MORLIGHEM

Conception, mise en page et photographies : Blandine DARDANT (pour les n° 2/3/4 et 5) IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique.